

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 14 avril 2014

4.24 Institut Universitaire de Technologie de Beauvais - Conseil d'Administration - désignation des membres

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, M. CABARET, M. LEMAIRE, M. BOUADDI, Mmes OYONO, CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. ASSAMTI, M. MONTES, Mme GOMES-NASCIMENTO, M. BOUKHACHBA, Mme DHOURY, M. AKABLI, M. N'DIAYE, M. DEME, Mme BARBETTE, M. LELONG, Mmes MOUSSATEN, SAVAS, M. ATAKAYA, Mme MEHADJI, M. BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M'BAYE-DIAO, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN

Pouvoir à :

M. LEMAIRE

M. FAZAL

Pouvoir à :

M. CABARET

M. FRÉMINE

Pouvoir à :

M. BOULHAMANE

M. RIFI SAIDI

Pouvoir à :

Mme MAUPIN

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- | | |
|--|----|
| - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : | 39 |
| - Nombre de conseillers en exercice : | 39 |
| - Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : | 39 |

■ Rapport de présentation :

Monsieur El Hassan ABBADI, maire-adjoint, expose :

Les statuts de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Beauvais prévoient que son conseil d'administration doit être composé de membres élus (enseignants et étudiants) et de treize personnalités extérieures désignées.

Le conseil municipal doit élire un membre titulaire et un membre suppléant qui seront appelés à siéger au conseil d'administration de l'IUT de Beauvais.

Les candidats proposés sont :

Pour la liste «Creil une ambition partagée» :

Membre titulaire : Danièle CARLIER

Membre suppléant : Hassan BOUADDI

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les statuts de l'Institut Universitaire de Beauvais,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article unique : de désigner

Danièle CARLIER, membre titulaire,

Hassan BOUADDI, membre suppléant,

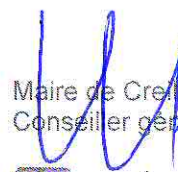
appelés à siéger au conseil d'Administration de l'IUT de Beauvais.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **16 AVR. 2014**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN


Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



Certifié conforme à l'original
Creil, le 18/04/2014 Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Rajuy

